

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MAS BLANC DES ALPILLES**

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

Séance du 22 avril 2025

BOUCHES DU RHONE

L'an deux mille vingt cinq et le vingt deux avril à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : **Monsieur GESLIN Laurent, maire.**

**Nombre de membres
afférents au
conseil municipal :
En exercice : 15**

Présents : Monsieur VILLERMY Jean-Louis, Madame BERTRAND Sylvie, Monsieur DELLA SANTINA Patrick, Madame BAYEUL Julie, adjoints au maire.
Madame BRETON Magali et Messieurs EYNAUD Éric, RAMILSON Gilles, GESLIN Arnaud.

**Qui ont pris part
à la délibération : 9**

Absents excusés : Mesdames FONTAINE Véronique, BAZIN Natacha, HUGLY Daniela, METIFIOT Babette et Messieurs PAFUNDI Tony, PORTE Florian.

**Date de la convocation :
14 avril 2025**

A été nommé secrétaire de séance : Madame BERTRAND Sylvie

Date d'affichage :

**Objet de la délibération : Budget commune – Exercice 2025
Approbation de la décision modificative n° 1**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le maire,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2121-29 et D. 2342- relatifs aux dépenses et recettes autorisées par le budget,

Vu le budget de l'exercice 2025 adopté le 25 mars 2025,

Considérant qu'il convient de faire des ajustements sur certains articles budgétaires en fonctionnement et en investissement,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré, à la majorité,

DECIDE de régulariser les crédits du budget 2025 comme décrit en annexe ;

ADOpte la décision modificative n° 1 au budget de la commune, exercice 2025 décrite dans le tableau joint en annexe.

Vote : - Pour – 9 voix - Contre – 0 voix - Abstentions – 0 voix

Pour copie conforme au registre des délibérations
Le Maire, Laurent GESLIN

Ont signé les membres présents



2025 26

Accusé de réception en préfecture
013-211300579-20250422-2025-26-BF
Date de réception préfecture : 30/04/2025

ANNEXE : Décision modificative n° 1 au BP 2025

du 22 avril 2025

Section investissement

SECTION	SENS	CHAPITRE	COMPTE		PROPOSE
INVEST	D	16	165	Dépôts et cautionnements reçus	1 887,00
TOTAL					1 887,00

SECTION	SENS	CHAPITRE	COMPTE		PROPOSE
INVEST	INVEST	024	024	Cession d'immobilisation	3 500,00
INVEST	INVEST	10	10226	Taxe d'aménagement	-1 613,00
TOTAL					1 887,00

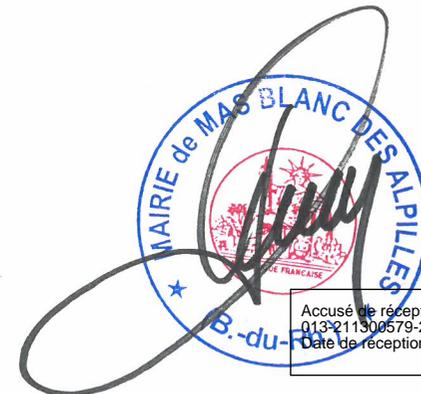
Section fonctionnement

SECTION	SENS	CHAPITRE	COMPTE		PROPOSE
FONCT	D	67	673	Titres annulés	-1 613,00
TOTAL					-1 613,00

SECTION	SENS	CHAPITRE	COMPTE		PROPOSE
FONCT	R	77	7751	Recettes et quote-part subv. Invest.	-3 500,00
FONCT	R	75	75888	Autres produits divers de gestion courante	1 887,00
TOTAL					-1 613,00

TOTAL GENERAL **274,00**

TOTAL GENERAL **274,00**



Accusé de réception en préfecture
013-211300579-20250422-2025-26-BF
Date de réception préfecture : 30/04/2025